



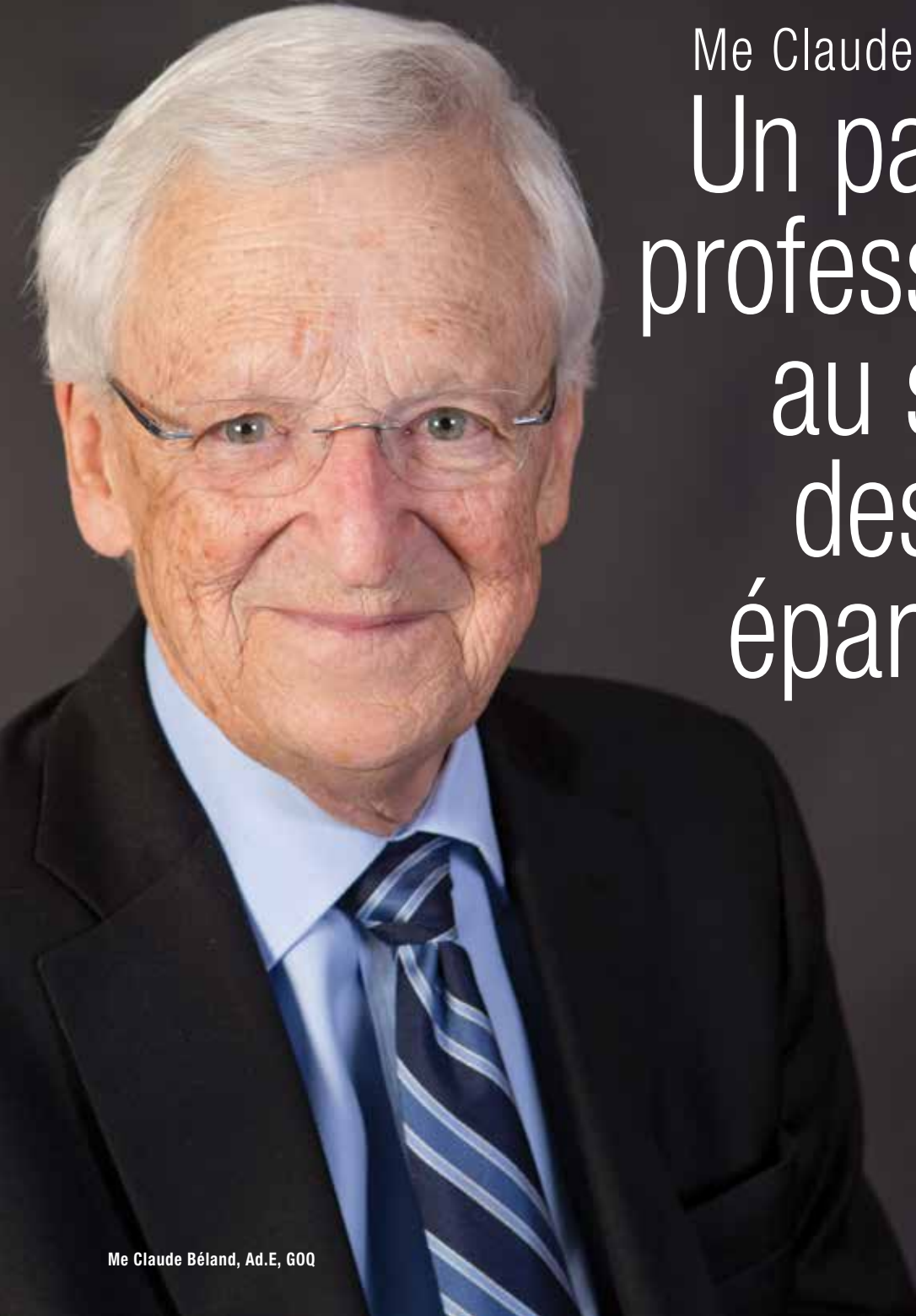
LE MONDE

JURIDIQUE

LE MAGAZINE DES JURISTES DU QUÉBEC

Volume 22, numéro 7

4^s



Me Claude Béland, Ad.E.
Un parcours
professionnel
au service
des petits
épargnants

QUOTIENT

JURICOMPTABLES

L'INTELLIGENCE DES NOMBRES

COMPÉTENCE • EXPÉRIENCE • INDÉPENDANCE

L'IMPACT D'UNE ÉQUIPE EXPÉRIMENTÉE

Parmi nos services offerts au milieu
juridique, notons les suivants :

- Quantification du préjudice économique dans le cadre d'un litige ou d'une réclamation d'assurance
- Enquêtes sur des soupçons et/ou allégations d'irrégularités, de fraude ou de corruption
- Détermination d'une perte d'exploitation et évaluation d'entreprises
- Ruptures de contrats et différends contractuels
- Assistance lors de procès, témoignages et rapports d'experts

Pour plus d'information :

info@quotientexperts.com | 514 798.5874

QUOTIENTEXPERTS.COM

L'ÉQUIPE DE DIRECTION

JONATHAN ALLARD

CPA, CA, CA•EJC, EÉE, CFF, MBA
514 227-6158
jallard@quotientexperts.com

ALAIN LAJOIE

FCPA, FCA, CA•EJC, MBA
514 227-6163
alajoie@quotientexperts.com

RICHARD FORAND

CPA, CA, CA•EJC, CFF, MBA
514 227-6159
rforand@quotientexperts.com

MICHEL HÉBERT

CPA, CA, CA•EJC, CFF
Bureau: 514 227-6171
mhebert@quotientexperts.com

PAUL LEVINE

FCPA, FCA, CA•EJC, EÉE, CFF, CFE
514 227-6162
plevine@quotientexperts.com

QUOTIENT JURICOMPTABLES

999, boul. de Maisonneuve Ouest, bur. 1820, Montréal QC H3A 3L4
© 2015 Quotient juricomptables Inc. Tous droits réservés.

Un parcours professionnel au service des coopératives d'épargne et des petits épargnants

Par André Gagnon

Au terme de ses études classiques au Brébeuf, Claude Béland songe à se faire jésuite. Un jeune conseiller jésuite s'étonne de son premier choix et lui demande quel est le second : le droit. Il s'inscrit à la faculté de droit de l'Université de Montréal. Ainsi débute son parcours professionnel au service des coopératives et des petits épargnants au sein du mouvement des caisses d'économie et des caisses populaires qui prendra le nom de Mouvement Desjardins.

Me Claude Béland, Ad. E., a été honoré récemment par ses pairs lors du grand dîner annuel de l'Association des Diplômés en Droit (ADDUM) de l'Université de Montréal. C'est à cette occasion qu'il a fait cet aveu avec sa modestie habituelle. Retraité du Mouvement Desjardins depuis 2000, il en suit néanmoins l'évolution et ne se gêne pas pour commenter ses orientations vers le système bancaire qu'il n'apprécie pas beaucoup. Il a déclaré publiquement que le Mouvement Desjardins est en train de «perdre son âme», commentant les fermetures des points de services, des caisses populaires, qui disparaissent petit à petit laissant des petits épargnants aucun autre choix que de faire affaire avec la banque la plus proche de leur domicile, choix dramatique pour ces derniers que Claude Béland combat du mieux qu'il peut en dépit de ses 84 ans!

Claude Béland, au cours de sa carrière, a toujours été fort actif dans le mouvement coopératif au Québec. Après avoir collaboré à sa fondation, il entre au service de la Fédération des caisses d'économie du Québec en 1971 et en 1979, en devient le directeur-général. Dès son entrée en fonction,



Me Claude Béland, Ad. E.

il négocie l'affiliation de cette fédération au Mouvement des caisses Desjardins et par la suite réalise la fusion de la Quebec credit union league à la Fédération des caisses d'économie. Six ans plus tard, il est nommé adjoint au président du Mouvement des caisses Desjardins et l'année suivante, élu président du Mouvement, poste qu'il a occupé de 1987 à 2000. Sous sa présidence, le Mouvement prend le virage du décloisonnement des services financiers et connaît une croissance importante. Il propose la création de quelques filiales, dont les Valeurs mobilières Desjardins et la Desjardins Federal Savings Bank, en Floride, procède à l'acquisition de quelques groupes financiers dont Disnat et le Groupe La Laurentienne. Le Mouvement prend également le virage technologique par le développement d'un réseau de guichets automatiques, du dépôt et du paiement direct par voie informatique, du développement des services financiers par internet. Le Mouvement accentue également son ouver-

ture sur les marchés financiers internationaux ainsi que ses relations avec les coopératives de tous les continents. Claude Béland étant nommé administrateur de l'Alliance coopérative internationale, il devient par la suite président de l'Association internationale des banques coopératives.

Fusion de 88 \$ milliards

Le regroupement de petits épargnants a fait boule de neige qui ne fondra pas au soleil. Car lors de la fusion entreprise par Desjardins avec plusieurs groupes de sociétés d'assurance-vie et autres assurances sous la férule de l'un des avocats d'affaires le plus réputé, décédé cet été, Me Yvon Martineau, «Monsieur Québec Inc.» de Stikeman Elliott, à l'époque puis de Fasken Martineau et par la suite, Blakes à Montréal, à la fin, dont les services avaient été retenus par Me Béland, au milieu des années 1990, la plus importante fusion jamais réalisée dans l'histoire du Québec, totalisant 88 \$ milliards, soit presque l'équivalent de l'actif alors de la Caisse de dépôt et placement du Québec, a été réalisée sous l'administration et la gouverne de Me Claude Béland par le Mouvement Desjardins.

Depuis ce moment, la Mouvement Desjardins a pris son envol sur la scène mondiale débordant les frontières du Québec et il fait désormais partie des grandes institutions financières dans le monde.

Dès son départ du Mouvement Desjardins, en 2000, il est nommé administrateur et vice-président de la Régie des Rentes du Québec, poste qu'il occupe jusqu'en 2004. Il sera par la suite président du MEDAC (Mouvement pour l'Éducation des Actionnaires), association fondée par le virulent Yves Michaud, laquelle changera de nom et son nom sera ajouté à une ribambelle de conseils d'administration au service de diverses causes sociales allant du décrochage scolaire à Montréal, aux fondations d'établissements de santé et nombre d'associations visant le bien-être des petites gens. Le nom de Claude Béland est toujours associé à harmonie, défense des petits épargnants, à la démocratie populaire.

Des nominations et directorats d'organismes sans but lucratif comme l'Ordre du Québec (Grand Officier), celui des francophones d'Amérique et plusieurs services au public recevront ses prestations recherchées et son bon sens. L'enseignement en matière économique au niveau supérieur (MBA et autres) à l'UQAM et l'Université de Sherbrooke fera appel à lui. Il sera aussi président du conseil de l'Université Laval. Des doctorats honoris causa lui ont été décernés par les universités Laval, Montréal, UQAM ainsi que l'Université Jean Moulin de Lyon, en France.



Me Michèle Moreau, présidente de l'ADDUM qui célèbre cette année ses 25 ans d'existence

Le Barreau du Québec fera appel à ses compétences comme président du Fonds d'assurance professionnelle du Barreau du Québec. Il recevra la distinction Ad. E. en 2007. Conférencier recherché, Claude Béland a prononcé des allocutions partout au Québec, au Canada et à l'étranger. Il a reçu la Communication Award de l'Association des communicateurs américains en 1996, à Boston, Mass., USA.

Claude Béland a joué un rôle important dans l'évolution de la société québécoise sous plusieurs aspects notamment comme membre de la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec et a été président du Sommet sur l'économie et l'emploi en 1996.

Il a fait partie aussi du Comité sur l'encadrement des services financiers qui a donné lieu à une nouvelle Autorité régissant l'ensemble des services financiers. Claude Béland a présidé la Société d'implantation du centre hospitalier de l'Université de Montréal dont, à la demande du ministre de la Santé et des services sociaux, il a assuré la rédaction et le dépôt du plan directeur comme le prescrivait son mandat.

Il a servi ses concitoyens en répondant par l'affirmative aux appels qui lui ont été adressés tant par les autorités étatiques du moment que des mouvements sociaux.

Devant un auditoire de consoeurs et confrères réunis à la salle Maisonneuve de l'hôtel Intercontinental, fin octobre 2015, Me Claude Béland, présenté comme un avocat à la retraite, déclare qu'il a choisi le droit comme profession parce qu'il a toujours cherché l'harmonie entre les parties impliquées dans un litige.

Diplômé en 1955 de la faculté de droit et son admission au Barreau du Québec en poche, il a pratiqué pendant 10 ans en

cabinet privé et s'est impliqué dans la représentation de clients venant des caisses d'économie qui foisonnaient alors à Montréal au début des années 70. Il les a regroupés et a créé les conditions pour qu'elles puissent s'affilier avec les caisses Desjardins. On connaît la suite : une carrière est lancée et un mouvement se forme qui deviendra une force économique et sociale et financière sous sa gouverne.

Mais voilà que fort de ses succès, le Mouvement Desjardins veut grandir et grossir passant de la banque du peuple à une banque pure et simple. Claude Béland craint que Desjardins y perde son «âme» d'antan et ses valeurs en se centralisant, en laissant tomber des membres dans les régions éloignées des grands centres du Québec. Chaque fois qu'un point de service ferme, des s'adressent à lui. Il se sent interpellé.

Effritement graduel des pouvoirs

A 84 ans, Claude Béland, homme modeste qui n'élève jamais la voix, se sent toujours porté par le mouvement qu'il a aidé à créer dont les ramifications et les racines sont à la grandeur du territoire. Il déplore ces contractions qui le font tiquer. Il comprend que cette force, cette institution financière qu'il a lui-même dirigée et pour laquelle il a essuyé des critiques virulentes pour avoir posé certains gestes centralisateurs dans le passé de certains pouvoirs qui érodés qui auparavant émanaient de la base. La perte graduelle de l'autonomie des membres (car il s'agit de coopératives d'épargne et de crédit) leur échappe graduellement au profit de gestionnaires rémunérés qui répondent à l'autorité centrale exclusivement. Ce sont eux qui décident de fermer des petites et moyennes caisses.

David contre Goliath ? Cela est moins sûr que jamais. Le Mouvement Desjardins est en perpétuel mouvement, mais vers où et vers quoi ? Voilà la question. Et les banques à charte regardent où cela le mènera. Peut-être vers elles car Desjardins pourrait bien devenir la future Banque Desjardins. Elle en a tous les aspects, toutes les activités : assurances-vie, habitation, auto, gestion de portefeuilles, de prêts à la consommation, crédit bancaire industriel, commercial, marge de crédit et carte de crédit, investissement, etc., etc.

Claude Béland a publié il y a quelques mois un livre intitulé «Une carrière au service du coopératisme» aux éditions Fides dans lequel il se raconte à travers ses expériences et sa vie dédiées à cette industrie qui fait vivre des dizaines de milliers de gens et procure du travail, génère des services et fournitures de tous ordres et joue un rôle déterminant dans la société non seulement québécoise mais aussi canadienne et nord-américaine.

445, rue Saint-Vincent
Montréal (Québec)
H2Y 3A6
Tél. 514.842.3901
1.800.831.3901
Télec. 514.842.7148
www.delavoy.ca

Confection
DE LAVOY
depuis 1980



Service personnalisé

Toges et accessoires
vestimentaires
pour profession juridique
et magistrature

Location et vente
tuxedos et accessoires,
toges, mortiers et épitoges
pour collation des grades

Nettoyage et réparation
de vêtements
de tout genre

Ministre de la Justice et procureure générale du Canada



Jody Wilson-Raybould est une avocate, défenseuse des intérêts et chef de file parmi les Premières Nations de la Colombie-Britannique (C.-B.). En tant qu'une ancienne chef régionale de l'Assemblée des Premières Nations de la C.-B., Jody apporte une vaste ex-

expérience au Cabinet dans le domaine de la loi, de la fonction publique et de la gouvernance des Premières Nations.

Après son admission au Barreau en 2000, Jody a commencé sa carrière juridique à Vancouver comme procureure de la Couronne pour la province. Elle a ensuite été conseillère auprès de la Commission des traités de la C.-B., un organisme ayant pour vocation de superviser la négociation des traités entre les Premières Nations et la Couronne. En 2004, Jody a été élue commissaire par le Sommet des chefs des Premières Nations.

Depuis son élection comme chef régionale de l'Assemblée des Premières Nations de la C.-B. en 2009, Jody se consacre à promouvoir la gouvernance des Premières Nations, l'accès équitable aux terres et aux ressources ainsi que de meilleurs services en matière d'éducation et de soins de santé. Elle a été réélue chef régionale en 2012 et elle a assumé des responsabilités au sein de l'équipe dirigeante de l'Assemblée des Premières Nations dans les dossiers sur la gouvernance et l'édification d'une nation. Elle a autrefois participé au Comité des chefs sur les revendications et présidé le groupe de travail conjoint sur les revendications territoriales globales.

Bénévole active au sein de sa communauté, Jody a été directrice du Collège Capilano, de la Minerva Foundation for BC Women, du centre culturel Nuyumbalees et du Centre national pour la gouvernance des Premières Nations. Elle a également été directrice du Conseil consultatif des terres des Premières Nations et présidente de l'Administration financière des Premières Nations. La Minerva Foundation et University of Victoria lui ont décerné un prix honorifique récompensant les anciens élèves émérites.

Jody est une descendante des peuples Musgamagw Tsawataineuk et Laich-Kwil-Tach qui font partie des Kwakwaka'wakw, connus également sous le nom des peuples parlant le Kwak'wala. Elle est membre de la Nation We Wai Kai et elle est mariée au Dr Tim Raybould.

L'honorable Mélanie Joly Ministre du Patrimoine canadien



Avocate de formation, Mélanie Joly est passionnée par sa ville, Montréal, et par la politique.

Mélanie a œuvré au sein de deux grands cabinets d'avocats de Montréal avant de faire le saut dans le monde des communications à titre d'associée directrice à la tête du bureau de Montréal de l'agence de communication internationale Cohn & Wolfe. Fondatrice du parti Le Vrai Changement pour Montréal, Mélanie s'est portée candidate à la mairie de Montréal en 2013.

Croyant fermement à l'importance de s'impliquer dans sa communauté, Mélanie a siégé à de nombreux conseils

d'administration, notamment au sein de la Régie des rentes du Québec, de la Fondation du CHUM, et du Musée d'art contemporain de Montréal. Elle a aussi été porte-parole du Logis Rose-Virginie et ambassadrice pour La Rue des Femmes.

Le travail acharné de Mélanie a été maintes fois reconnu. Parmi les honneurs reçus, le magazine Elle Québec l'a choisie Femme de l'année 2008-catégorie Relève. En 2010, elle a été la première personnalité québécoise à recevoir le prix Arnold Edinborough pour son implication dans le milieu culturel.

Mélanie est titulaire d'un baccalauréat en droit (avec distinction) de l'Université de Montréal et d'une maîtrise en droit européen et comparé de Oxford University.

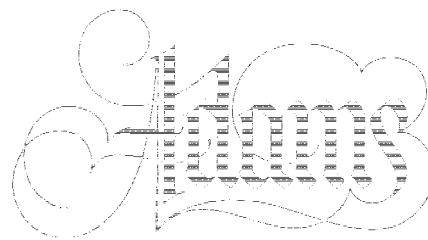
Le programme de remboursement volontaire de la loi 26 contre les fraudes et les manœuvres dolosives est publié

Le 1er avril 2015, la Loi visant principalement la récupération de sommes payées injustement à la suite de fraudes ou de manœuvres dans le cadre de contrats publics (ci-après la « Loi ») fut sanctionnée par l'Assemblée nationale.

Par cette Loi qui se veut d'ordre public, le Gouvernement du Québec souhaite récupérer les sommes payées en trop dans l'octroi de l'ensemble des contrats publics – et non seulement ceux du domaine de la construction – en raison de fraudes ou de manœuvres dolosives commises par certaines entreprises ou leurs administrateurs et dirigeants. La poursuite de cet objectif se fera en deux volets, qui entreront en vigueur de façon consécutive.

Ce bulletin traite :

- Du chapitre II de la Loi, qui met en place un programme de remboursement, et particulièrement de l'avis d'intention, de la proposition de règlement, de la réponse des organismes publics, du vote, de la transaction, de la confidentialité et des dates importantes et délais;
- Du chapitre III de la Loi, qui mettra en place diverses règles applicables aux recours judiciaires.



DEPUIS 1850

GRAVURES ADAMS INTERNATIONAL LTÉE

POUR TOUS VOS BESOINS EN IMPRIMERIE

IMPRIMER, GRAVER, ESTAMPAGE À CHAUD, GAUFREUR

EN-TÊTES DE LETTRES
ENVELOPPES
CARTES D'AFFAIRES

INVITATIONS
ANNONCES
COUVERTURES, ETC.

SYSTÈME DE GESTION DE COMMANDES EN LIGNE

**S.V.P. COMMUNIQUER AVEC NOUS
POUR RECEVOIR DES ÉCHANTILLONS
GRATUITS OU UNE SOUMISSION**

5690, BOUL. THIMENS
ST-LAURENT, QUÉ. H4R 2K9
FAX (514) 937-9316
TÉL. (514) 937-7744
adamsoe@adamsengraving.com

MONTREAL & TORONTO
1-888-232-6729

Volume 22, numéro 7

LE MONDE JURIDIQUE

642, rue Pierre-Tétrault
 Montréal, (Québec)
 H1L 4Y5
 (514) 353-3549

Courriel : agmonde@videotron.ca
 Internet : www.lemondejuridique.com
 Facebook : Magazine Le Monde Juridique

Rédacteur en chef

André Gagnon, B. A., LL. L.

Adjointe à la rédaction

Jeanne d'Arc Tissot

Saisie de textes

Louis-Benjamin Gagnon

Publicité

642, rue Pierre-Tétrault
 Montréal, (Québec) H1L 4Y5
 Tél.: (514) 353-3549

Tirage et distribution

Zacharie Gagnon

Abonnement:

Mme Jeanne D'Arc Tissot
 Téléphone: (514) 353-3549

Infographie

Image-innée

Photographie

Paul Ducharme, Photographe

Le Monde Juridique est publié par
 Le Monde Juridique Inc.

Président et Éditeur: *André Gagnon*

La revue Le Monde Juridique paraît dix fois l'an.
 L'abonnement est de 40 \$ par année.
 (On peut aussi se la procurer à la librairie
 Wilson et Lafleur).

Le magazine Le Monde Juridique est indexé dans
 Canadian Advertising Rates and Data (Card).

COPYRIGHT 2015 - LE MONDE JURIDIQUE.

*La reproduction totale ou partielle des articles est
 formellement interdite sous peine de poursuite.*

Un parcours professionnel au service des coopératives d'épargne et des petits épargnants <i>Par André Gagnon</i>	3
L'honorable Jody Wilson-Raybould Ministre de la Justice et procureure générale du Canada	6
Le gouvernement Couillard trop «frileux» pour financer la traduction en anglais des jugements des tribunaux du Québec <i>Par André Gagnon</i>	9
Les favoris d'aujourd'hui Les diamants de couleur naturelle <i>Par Olga Shevchenko</i>	11
Chronique automobile Mercedes-Benz SLK300. Envie de vous gâter ? <i>Par Michel Crépault</i>	21
Raymond Chrétien, associé et conseiller stratégique de Fasken Martineau, nouvel émissaire du gouvernement du Québec	25
Gérard Coulombe nommé au conseil d'administration du Fonds de solidarité FTQ	25
Le Montréalais Frédéric Pérodeau désigné président de l'ACCJE	26
La Faculté de droit de l'Université de Montréal s'engage pour une deuxième année dans un programme de formation de juges chinois	27
Partenariat Trans-Pacifique : Un débat à suivre <i>Une analyse de Me Bernard Colas</i>	28
Owning your .com address isn't enough -- buy the other URLs, possibly including that new .law extension	30

SténoFac Inc.

Tous les services aux portes du palais...

Une équipe bilingue de 17 sténographes à la fine pointe de la technologie à l'ère du numérique

Notre équipe bilingue de sténographes expérimentées vous offre la possibilité d'obtenir vos transcriptions au jour le jour, via Internet, en format condensé avec index de recherche ou en tout autre format que vous souhaitez.

- Transcription à partir de CD, vidéo, répondeur
- Prise de vidéo
- Déposition par téléphone
- Vidéo conférences
- Salle d'interrogatoire

TOUS LES SERVICES AUX PORTES DU PALAIS..... UN SEUL NUMÉRO (514) 288-1888

50 De Brésolles, Montréal (Québec) H2Y 1V5

Télécopieur : (514) 288-4888 • Courriel : stenofac@stenographe.com • Internet : www.stenographe.com

Le gouvernement Couillard trop «frileux» pour financer la traduction en anglais des jugements des tribunaux du Québec

– JJ. Michel Robert, juge en chef du Québec retraité

Par André Gagnon
Copyright Le Monde Juridique

L'ancien juge en chef du Québec, JJ. Michel Robert, a déclaré au colloque du Barreau de Montréal sur la langue des lois et des jugements que le refus du gouvernement Couillard, «le plus fédéraliste de l'histoire récente», de payer pour la traduction des jugements des cours de justice de nomination fédérale est attribuable, selon lui, à sa «frilosité» à cause du «PQ--PKP» qui verrait d'un mauvais oeil une concession à la minorité anglophone et une brèche à la Charte de la langue française, seule langue officielle au Québec.

Selon Me Robert, conseil du cabinet BCF, la traduction des jugements importants de la Cour d'appel et de la cour supérieure dont il estime le coût entre 500,000 \$ et un million de dollars par année, est un investissement que le gouvernement devrait assumer comme frais de justice quitte à le prendre sur les budgets de la santé ou de l'éducation, la justice étant le parent pauvre du point de vue budgétaire. Mais la crainte du gouvernement Couillard, qui semble avoir peur du «PQ de PKP» car celui-ci pourrait interpréter ce geste comme une «provocation» et un cadeau à la minorité anglophone du Québec. Cela l'empêchera sans doute d'agir, à moins «qu'on se grouille» dit-il, en utilisant son franc parler et repoussant la langue de bois.

Ces propos ont été prononcés au cours du colloque où ont pris la parole outre Me Robert, l'ancien juge Michel Bastarache de la Cour suprême du Canada, avocat spécialiste des lois et des droits linguistiques des minoritaires.



JJ. Michel Robert, juge en chef du Québec retraité

Le commissaire aux langues officielles du Canada, Graham Fraser, qui occupe ce poste depuis presque 10 ans, a présenté un survol des gestes qu'il a posés depuis son accession à cet important poste. Son arrivée, a-t-il précisé, a coïncidé avec le retrait par le gouvernement fédéral du programme de financement de causes devant les tribunaux par des minoritaires tant francophones hors Québec qu'anglophones du Québec.

Il fut souvent question de l'article 133 de l'AANB lors du colloque faisant obligation de publier et rendre accessible les décisions des tribunaux au Québec et de quelques autres provinces mais qui ne prévoit rien quant à la traduction obligatoire en anglais de ces décisions judiciaires.

Les auteurs et les juges divergent sur son interprétation. Certains sont d'avis que le Québec a une obligation consti-

tutionnelle de publier les décisions des tribunaux en langue anglaise, selon me Casper Bloom, par exemple.

A cet égard, l'ancien juge en chef Robert est d'avis que les décisions judiciaires du Québec ont un impact notable sur l'économie, le droit corporatif, le divorce, la faillite, secteurs qui émanent du droit fédéral, a-t-il soutenu. Dans le cadre de l'internationalisation des rapports entre les individus, les sociétés commerciales, les domaines bancaires et les négociations inter-étatiques la publication via des traductions des décisions judiciaires du Québec ne peut qu'aider à faire connaître sa jurisprudence à l'extérieur du Québec et à l'étranger. De ce fait, cela ouvrirait des horizons nouveaux au Québec sur la scène internationale, a-t-il souhaité, plutôt qu'être campé dans un unilinguisme stérile. Ce bilinguisme judiciaire viendrait aider à promouvoir la connaissance de notre droit et de nos décisions judiciaires ailleurs dans le monde via le rameau anglophone auquel est rattaché ce droit.

Le colloque du Barreau de Montréal via sa section anglophone, visait aussi à faire pression sur Québec afin que le gouvernement corrige les erreurs de traduction effectuées par ses linguistes qui ne sont pas des juristes. Le «nouveau» Code civil du Québec qui date de plus de 20 ans comporte plusieurs milliers d'erreurs dont des centaines ont été cor-

rigées au fil de projets de lois . S'ajoutent d'autres erreurs avec l'avènement du «nouveau Code de procédure civile» qui entrera en vigueur bientôt. Il s'agit d'un interminable jeu du chat et de la souris...

Les coprésidents du Comité du Barreau de Montréal à l'origine des «réparations» exigées au Code civil du Québec, les anciens bâtonniers Casper Bloom et Pierre Fournier (dont en passant la fille est récemment devenue bâtonnière, Me Magalie Fournier), ont dû reconnaître que leurs efforts depuis tant d'années en réponse aux questions de Me Robert, constituent un échec cuisant.

La stratégie doit prendre une tournure différente. Tout devait être fait pour éviter que l'on s'adresse aux tribunaux, préférant l'avenue de la négociation plutôt que la confrontation politique et judiciaire. Cela ne semble pas très efficace de l'avis de plusieurs participants.

Divers autres conférenciers et panélistes ont échangé par leurs savants propos sur le thème de la loi et des jugements au cours d'une longue demi-journée fort intéressante et vivante pour laquelle les juristes inscrits ont eu droit à quatre crédits comme éducation permanente exigée par le Barreau du Québec, de préciser Me Doris Larivée, directrice-générale du Barreau de Montréal.

Langlois Kronström Desjardins devient Langlois avocats, S.E.N.C.R.L.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme et de fierté que nous vous annonçons que Langlois Kronström Desjardins change d'identité et deviendra Langlois avocats, S.E.N.C.R.L. dès le 1er janvier 2016. Ancrée dans un héritage fort et tournée vers l'avenir, cette nouvelle identité reflète qui nous sommes.

Langlois est un cabinet d'avocats indépendant, centré sur l'essentiel : la rigueur juridique, la passion du métier et l'excellence du service à la clientèle.

Aussi, le changement de nom souligne notre pleine adhésion aux valeurs que nous a léguées le fondateur du cabi-

net, Raynold Langlois : l'humanisme, la curiosité intellectuelle, l'esprit d'innovation.

Nouvelle identité, nouvelle adresse

Nous sommes également très heureux de vous annoncer que notre bureau de Montréal emménagera, en décembre prochain, au 1250, boulevard René-Lévesque Ouest. Nous y occuperons les 19e et 20e étages, où nous aurons le plaisir de vous recevoir.

La motivation de ce changement est bien simple : répondre à nos besoins toujours croissants d'espace – et surtout – pour mieux grandir avec vous, nos clients!

Les favoris d'aujourd'hui

Les diamants de couleur naturelle

Par Olga Shevchenko

Les diamants de couleur naturelle tel que le jaune, le brun, le vert, le bleu, le noir, le violet, et le rose, ou, le plus rare de tous, le rouge, sont tous extrêmement rares étant en grande demande et dispendieux. Leur aspect distinctif, leur scintillement flamboyant, est le résultat d'une combinaison de couleurs avec une haute dispersion qui est la caractéristique principale du diamant.

Ce qui fait qu'ils soient tant convoités et distinctifs, est que la production demeure très limitée.

Parmi tous les diamants extraits annuellement, seulement 0.1 % sont de couleur naturelle. Le facteur principal qui sert à déterminer la valeur d'un bijou qualité est sa rareté, donc ce n'est pas surprenant de voir que les diamants de couleur naturelle passent en tête lors des enchères de bijoux, et souvent deviennent l'intérêt des collectionneurs. Bien sûr, ils atteignent des prix astronomiques.

Par exemple, le bijou le plus dispendieux, vendu en 2014, fut un spectaculaire diamant de 9.75 carats, de couleur naturelle, Fancy Vivid Blue, connu sous le nom de Diamant Zoé. Le Diamant Zoé, qui déjà fut la propriété de Madame Paul Mellon, a été vendu pour un montant de 32,645,000\$ chez Sotheby's. Ce prix de 3,348,205\$ pour un carat, demeure un record mondial pour un diamant bleu.

*Olga Shevchenko
Gemmologue certifiée, EGM Évaluateur de
Bijoux et de Pierres
Jewelry Olga (Bijoux de design de perles)
Catherine Malandrino boutique
1472 rue Sherbrooke O, Montréal
info@pearljewelryexpert.com
www.pearljewelryexpert.com
514-884-4980 Sur rendez-vous seulement*



Plusieurs facteurs influencent la couleur des diamants. Certaines couleurs sont attribuables aux différentes conditions géologiques lorsqu'ils se forment sous la calotte terrestre. Ces facteurs sont, par exemple, des défauts dans leur structure cristalline, la présence d'oligo-éléments tels que l'azote, le bore, ou la radiation. L'azote donne le jaune, et le bore donnera la couleur bleue. Par contre, les teintes rose et rouge sont dues à la déformation plastique des structures cristallines, lorsqu'ils se forment sous la calotte terrestre.

Lorsque les couleurs des diamants sont attribuables à ces causes naturelles, ils rapporteront des prix astronomiques. Différents traitements donne la possibilité d'obtenir des diamants de couleur moins dispendieux.

Par exemple, le traitement HPHT (Haute Pression Haute Température) changera un diamant ordinaire et moins cher

en un beau diamant de couleur intense jaune, vert, et bleu-vert .

Les diamants traités sont plus abordables que les diamants de couleur naturelle, mais il faut le mentionner lors d'une vente éventuelle.

Il y a une grande différence de prix entre les diamants de couleur naturelle et les diamants traités. Par exemple, un diamant (Fancy Intense Pink) de 1 carat VS. de couleur naturelle, se vend pour pas moins de 75,000\$ le carat, alors que le même diamant traité se vendra à 6,000\$ le carat. C'est une énorme différence de prix, n'est ce pas?

Donc, si vous voulez investir dans des diamants de couleur naturelle, allez consulter un joaillier de bonne réputation.

De plus, assurez -vous que le laboratoire géologique a une bonne réputation, par exemple, le GIA (Gemological Institute of America) et qu'il émettra un rapport indiquant que la couleur naturelle d'un diamant a été obtenu par la voie des forces naturelles.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à me les poser. La prochaine fois, nous discuterons si une pierre précieuse traitée est acceptable ou non.

Dorénavant, toutes les créations de Joaillerie Olga sont disponibles à la Boutique du Musée des Beaux Arts de Montréal.

Me Magali Fournier, bâtonnier du Barreau de Montréal

Un événement historique



Me Magali Fournier

Par André Gagnon

Comme le soulignait elle-même Me Magali Fournier, lors de l'assemblée générale en mai dernier, «c'est la première fois de l'histoire du Barreau de Montréal qu'un père et sa fille en auront été Bâtonnier».

En effet, Me Pierre Fournier a été bâtonnier en 1987 après

avoir assermenté sa propre fille comme premier conseiller en 1986, a rappelé sa fille dans son allocution comme nouvelle bâtonnière.

Lors du congrès du American Bar Association International Law Section Fall Meeting à l'hôtel Reine Elizabeth, le 20 octobre 2015, la bâtonnière Magali Fournier a souhaité la bienvenue aux centaines de participants à cette importante rencontre où se sont croisés et rencontrés des avocates et avocats du monde entier et, notamment, des praticiens des Etats américains limitrophes qui ont passé quatre jours consécutifs (et certains en ont profité pour y passer le week-end comme ils l'ont indiqué au représentant du Monde Juridique et du The Montreal Lawyer qui était sur place).

Plusieurs avocats du Barreau de Montréal ont assisté, participé et collaboré à l'organisation de cette rencontre prestigieuse de Montréal, dont Me Théodore Goloff du cabinet Robinson Sheppard Shapiro (RSS), spécialiste en droit du travail réputé.

A person with dark hair, wearing a dark long-sleeved shirt, is seen from the side, looking through binoculars. The background is a bright, cloudy sky. A yellow banner is positioned in the upper right corner.

Services de juricomptabilité

**Enquête sur la fraude et assistance
en cas de différends**



**Travailler ensemble
pour un monde meilleur**

L'expertise d'EY en juricomptabilité

Nos services en juricomptabilité sont offerts dans plus de

140 pays,

répartis sur

5 continents



EY est un **chef de file mondial** des services de certification, services de fiscalité, services transactionnels et services consultatifs.

Comme nous pouvons le constater dans le monde des affaires d'aujourd'hui, les différends et litiges auxquels sont confrontés les sociétés et les organismes publics et parapublics sont très courants. La fraude, la collusion, la corruption, les conflits d'intérêts et le non-respect de la réglementation sont également d'autres réalités de plus en plus complexes auxquelles doivent faire face aujourd'hui les sociétés et les organismes. C'est dans ce contexte que ces sociétés et organismes font appel aux professionnels en juricomptabilité d'EY.

EY possède l'un des plus importants groupes de professionnels spécialisés en juricomptabilité au Canada et dans le monde. Nous mettons à votre disposition des professionnels chevronnés incluant des juricomptables, des enquêteurs expérimentés, des spécialistes en informatique judiciaire et d'autres professionnels choisis en fonction de leurs connaissances de votre secteur d'activité ou de votre industrie. Les services que nous offrons regroupent entre autres les services d'enquêtes sur des soupçons et/ou allégations de fraude ou autres irrégularités, les services de quantification de préjudices économiques, la vérification de conformité à des lois et règlements, l'informatique judiciaire et autres services technologiques. Ils incluent également les services de soutien à l'intégrité et à la conformité, de prévention des malversations et de formation aux entreprises.

Nous comptons parmi nos clients d'importantes sociétés publiques et privées, des organismes de réglementation, des institutions financières de même que des organismes publics et parapublics.

EY compte plus de 3500 professionnels strictement affectés à la juricomptabilité dans le monde. Notre équipe au Québec, dirigée par André Lepage, compte plusieurs experts détenant les certifications d'expert en juricomptabilité (CA•EJC), de Certified in Financial Forensics de l'American Institute of Certified Public Accountants (CFF) et d'examineur agréé en matière de fraude (CFE). Nous avons également accès à des experts en évaluation d'entreprise (EEE) par l'entremise de nos services transactionnels.

Tel que mentionné précédemment, nos secteurs de spécialité touchent principalement les cinq grands axes suivants :

1. Enquêtes sur des soupçons et/ou allégations d'irrégularités, de fraude, de collusion et de corruption
2. Assistance en cas de différends / quantification de préjudices économiques
3. Informatique judiciaire et autres services technologiques
4. Soutien à l'intégrité et à la conformité des entreprises
5. Autres services

1. Enquêtes sur des soupçons et/ou allégations d'irrégularités, de fraude, de collusion et de corruption

À la demande de nos clients ou de leurs représentants légaux, nous procédons à des enquêtes complexes sur des délits commerciaux ou autres pratiques illicites de nature financière ou économique. Dans la plupart des cas, ces enquêtes ont l'objectif de confirmer ou d'infirmer l'existence de ces irrégularités, d'en établir les faits et les circonstances, de recueillir des témoignages, d'assembler les éléments de preuves documentaires et de déterminer le montant des dommages, s'il y a lieu. Notre expérience en enquête est utilisée dans plusieurs situations dont les suivantes :

- ▶ Détournements de fonds
- ▶ Commissions secrètes (pot-de-vin) et corruption
- ▶ Conflits d'intérêts
- ▶ Concurrence illégale, collusion et truquage d'offres
- ▶ Factures fictives, falsification de documents et contrefaçon
- ▶ Violation ou irrégularités de contrats
- ▶ Exécution d'une ordonnance de type Anton Piller
- ▶ Identification des documents pour aider à l'exécution des mandats de perquisition ou ordonnance de type Anton Piller
- ▶ Substitution et vice de produits
- ▶ Cybercriminalité
- ▶ Vol de propriété intellectuelle
- ▶ Détection de profits générés par le crime et blanchiment d'argent
- ▶ Motif financier d'un crime
- ▶ Réclamations frauduleuses d'assurance
- ▶ Non-conformité à des lois et des règlements
- ▶ Recherche de l'origine et assistance dans la récupération des avoirs
- ▶ Non-conformité à la Loi sur la corruption d'agents publics étrangers



2. Assistance en cas de différends / quantification de préjudices économiques

Nos services sont régulièrement requis pour produire des rapports d'experts, effectuer une contre-expertise des rapports déposés par l'autre partie, assister dans l'élaboration de la stratégie utilisée et assister à titre d'experts pendant les interrogatoires et les témoignages. Nous pouvons aussi bien agir du côté du demandeur que du défendeur.

Nos services peuvent être utilisés pour toutes les étapes d'un litige ou uniquement pour certaines étapes, que ce soit à partir de l'évaluation préliminaire ou initiale du litige, de l'élaboration de la stratégie, de l'évaluation des préjudices économiques, du calcul de l'impact financier d'une proposition de règlement, jusqu'au témoignage devant un tribunal ou un arbitre. Ils peuvent également être utilisés dans le cadre d'une réclamation d'assurance à la suite d'un sinistre ou autres événements assurables occasionnant des pertes.

À titre d'exemple, voici quelques situations où nos experts peuvent intervenir :

- ▶ Détermination du montant de préjudices économiques et autres dommages et intérêts
- ▶ Rupture de contrat et autres différends contractuels
- ▶ Perte de profits ou pertes d'exploitation
- ▶ Recours civils à la suite d'une fraude ou d'une situation de collusion ou de corruption
- ▶ Différends entre actionnaires
- ▶ Arbitrage
- ▶ Vol de propriété intellectuelle
- ▶ Pertes à la suite de rappels de produits
- ▶ Négligence professionnelle
- ▶ Congédiement injustifié ou motivé



3. Informatique judiciaire et autres services technologiques

EY possède un important laboratoire en informatique judiciaire et fait appel à ses experts chevronnés en la matière sachant recueillir des éléments de preuve numériques selon les protocoles d'usage et les meilleures pratiques de l'industrie, afin d'assurer le respect de la chaîne de possession des évidences et leur admissibilité devant un tribunal.

Nos professionnels spécialisés peuvent :

- ▶ créer et gérer un plan de protection de la preuve sur disques durs, bandes magnétiques et supports numériques conformément au cadre juridique et aux règles de la preuve;
- ▶ trouver et recueillir des données électroniques où qu'elles soient;
- ▶ analyser les preuves pour repérer, identifier et extraire l'information ayant une valeur probante pour une enquête ou des procédures dans le cadre d'un litige;
- ▶ utiliser des données électroniques au cours d'enquêtes pour rebâtir des bases de données ou des systèmes de reddition de compte ou de comptabilité financière et recréer des états financiers ou autres rapports de données financières.

Analyses de données

Nos analyses de données ne portent pas que sur des anomalies, des tendances et des constantes; elles vous permettent également de visualiser ces dernières, d'accéder à de l'information détaillée sur les opérations et d'identifier celles auxquelles sont associés des libellés présentant un risque élevé. L'analyse juricomptable des données d'EY associe l'utilisation poussée des mégadonnées et des analyses qualitatives et statistiques à des modèles explicatifs et prévisionnels, ce qui favorise l'orientation et l'identification des questions et aspects requérant un examen plus approfondi. La méthodologie que nous utilisons nous permet d'orienter les recherches là où ça compte et d'optimiser ainsi les résultats. C'est ainsi que nous pouvons détecter et analyser plus efficacement les cas d'erreur, de gaspillage, de mauvaise utilisation, d'abus, ainsi que l'existence de corruption, de collusion, et de non-conformité à des lois et règlements.

L'exploration des données informatiques est précieuse pour déceler des problèmes ou pour établir des faits. Nos professionnels possèdent plusieurs années d'expérience en la matière et ont à leur disposition tout le matériel et les logiciels nécessaires pour réaliser ces missions technologiques.



4. Soutien à l'intégrité et à la conformité des entreprises

Nos services de soutien à l'intégrité et à la conformité des entreprises aident les organisations qui cherchent à améliorer l'efficacité et la durabilité de leur programme d'intégrité et de conformité. À ce titre, nous leur prêtons assistance dans l'évaluation des projets de conformité stratégique ainsi que dans l'ensemble des campagnes de sensibilisation au programme de conformité. Plus particulièrement, nous offrons les services qui suivent :

- ▶ Évaluation du risque lié à la conformité : aide la direction à identifier et prioriser les risques importants liés à l'intégrité et à la conformité auxquels fait face l'entreprise.
- ▶ Évaluation de la performance en matière d'intégrité et de conformité : offre une évaluation indépendante de l'infrastructure de conformité mise en œuvre par l'entreprise, notamment la fonction, les structures, les gens, les processus et les contrôles. Cette évaluation compare l'infrastructure de conformité aux pratiques de pointe et relève les possibilités d'amélioration. À cet effet, EY utilise son propre Modèle de maturité - Programme Intégrité et conformité des entreprises mis au point pour répondre aux besoins de votre organisation.
- ▶ Amélioration du programme d'intégrité et de conformité : vous aide à élaborer et à mettre en œuvre un programme, ainsi que les principaux éléments et initiatives visant à atténuer les risques liés à la conformité ou à renforcer l'infrastructure d'intégrité et de la conformité de l'entreprise. Ces services comprennent aussi des services de contrôle de l'intégrité et d'analyses des données de manière proactives.
- ▶ Durabilité de l'intégrité et de la conformité et surveillance : aide la direction à élaborer et à mettre en œuvre un programme d'évaluation et de surveillance du fonctionnement des contrôles de l'entreprise pour gérer les risques liés à la conformité, ainsi qu'à intégrer l'intégrité et la conformité dans les activités quotidiennes de l'entreprise.

5. Autres services

Fort de notre expérience et expertise en matière de prévention, détection et enquête sur la fraude, la corruption et la collusion ainsi que sur les règles anticorruption, nous vous offrons d'autres services adaptés à vos besoins, afin d'atteindre vos objectifs. Parmi ces services, notons les suivants :

Politiques de l'entreprise

Assistance pour concevoir et développer des politiques de l'entreprise sur la fraude et autres pratiques illicites.

Évaluation du risque de fraude

Notre équipe d'experts peut réaliser une évaluation du risque de fraude et définir par la suite les mesures à mettre en œuvre et les indicateurs de suivi en fonction de leur importance. Plus spécifiquement, nous pouvons vous accompagner dans :

- ▶ l'évaluation de l'exposition de l'entité aux risques de fraude;
- ▶ réalisation de sondages de détection;
- ▶ la production d'une revue critique des mécanismes de prévention et d'information mis en place au sein de votre organisation;
- ▶ la proposition de plans d'action concrets et de recommandations pour remédier aux faiblesses détectées.

Formation

Élaboration de séances de formation du personnel en matière de détection, de prévention, et d'enquête de fraude, de collusion, de corruption et autres pratiques illicites.

Notre équipe

Nous favorisons une approche objective et pratique à l'égard de toute situation litigieuse ou irrégulière dont vous seriez victime, peu importe où vous vous trouvez dans le monde, afin de mener rapidement et efficacement des enquêtes, des évaluations de préjudices économiques ou pour réunir et analyser les preuves électroniques.

Au Québec, notre équipe est composée de professionnels chevronnés qui ont participé à de nombreuses missions de juricomptabilité réalisées dans plusieurs contextes.



Pour plus d'information, veuillez communiquer avec l'un de nos professionnels suivants:

André Lepage, FCPA, FCA, CA•EJC, CFF, CFE
Premier vice-président, Leader du Québec
514 879 3535
andre.lepage@ca.ey.com

Denis Chalifour, CPA, CA•EJC, CFE
Associé délégué
514 874 4627
denis.chalifour@ca.ey.com

Sophie Lyne Zaretto, CPA, CA, CA•EJC, CFF, MBA
Chef d'équipe senior
514 879 2707
sophielyne.zaretto@ca.ey.com

Dalila Benchaouche, CPA, CA, CFE
Chef d'équipe
514 879 2841
dalila.benchaouche@ca.ey.com

Aïsha Brillant, CPA, CA, CA•EJC, CFE
Chef d'équipe
514 879 8273
aisha.brillant@ca.ey.com

Marie-Pier Comeau, CPA, CA, CFE
Chef d'équipe
514 874 4495
marie-pier.comeau@ca.ey.com

EY | Certification | Fiscalité | Services transactionnels | Services consultatifs

À propos d'EY

EY est un chef de file mondial des services de certification, services de fiscalité, services transactionnels et services consultatifs. Les points de vue et les services de qualité que nous offrons contribuent à renforcer la confiance envers les marchés financiers et les diverses économies du monde. Nous formons des leaders exceptionnels, qui unissent leurs forces pour assurer le respect de nos engagements envers toutes nos parties prenantes. Ce faisant, nous jouons un rôle crucial en travaillant ensemble à bâtir un monde meilleur pour nos gens, nos clients et nos collectivités.

EY désigne l'organisation mondiale des sociétés membres d'Ernst & Young Global Limited, lesquelles sont toutes des entités juridiques distinctes, et peut désigner une ou plusieurs de ces sociétés membres. Ernst & Young Global Limited, société à responsabilité limitée par garanties du Royaume-Uni, ne fournit aucun service aux clients.

Pour en savoir davantage sur notre organisation, visitez le site ey.com/ca/fr.

© 2015 Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l. Tous droits réservés.
Société membre d'Ernst & Young Global Limited.

1517051
DE00

La présente publication ne fournit que des renseignements sommaires, à jour à la date de publication seulement et à des fins d'information générale uniquement. Elle ne doit pas être considérée comme exhaustive et ne peut remplacer des conseils professionnels. Avant d'agir relativement aux questions abordées, communiquez avec Ernst & Young ou un autre conseiller professionnel pour en discuter dans le cadre de votre situation personnelle. Nous déclinons toute responsabilité à l'égard des pertes ou dommages subis à la suite de l'utilisation des renseignements contenus dans la présente publication.

ey.com/ca/fr

AVIS DE
NOMINATION
André Lepage



Sylvain Vincent, associé directeur pour le Québec chez EY, est ravi de vous annoncer l'arrivée d'André Lepage à titre de premier vice-président et leader pour le Québec de nos Services de juricomptabilité – Enquêtes sur la fraude et assistance en cas de différends.

M. Lepage compte plus de 35 années d'expérience, dont près de 30 en juricomptabilité et enquêtes. Durant cette période, il a œuvré pendant 9 ans à titre de directeur, enquêtes spéciales, au sein des services de la Vérification interne et de la Police d'un des chemins de fer nationaux du Canada. Il est l'un des rares professionnels de son secteur à détenir une expertise tant dans le domaine de l'enquête policière que dans celui de la comptabilité.

Fort de ses qualifications et de son expérience sur le terrain, M. Lepage a effectué et dirigé un nombre considérable de missions d'enquêtes de fraudes complexes et d'évaluation de préjudices économiques pour le compte de sociétés de toutes tailles, publiques et privées, de divers secteurs d'activité. Il a aussi travaillé au service d'organismes gouvernementaux et paragouvernementaux.

André Lepage est Fellow de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (FCPA, FCA), expert en enquêtes et juricomptabilité (CA•EJC) et examinateur agréé en matière de fraude (CFE). Il détient également la certification «Certified in Financial Forensics» (CFF) de l'American Institute of Certified Public Accountants.

EY est un chef de file mondial des services de certification, services de fiscalité, services transactionnels et services consultatifs. Les points de vue et les services de qualité que nous offrons contribuent à renforcer la confiance envers les marchés financiers et les diverses économies du monde. Nous formons des leaders exceptionnels, qui unissent leurs forces pour assurer le respect de nos engagements envers toutes nos parties prenantes. Ce faisant, nous jouons un rôle crucial en travaillant ensemble à bâtir un monde meilleur pour nos gens, nos clients et nos collectivités.

Pour en savoir davantage sur la façon dont nous pouvons vous aider, visitez-nous à ey.com/ca/fr.



Envie de vous gâter ?

Par Michel Crépault
Coéditeur de L'Annuel de l'automobile

On pourrait croire que les cabriolets n'ont pas vraiment la cote, particulièrement dans une contrée où l'hiver règne en tyran. Pourtant, c'est tout le contraire : plus les habitants courent après le soleil pour se dorer la couenne, plus ils le font en acquérant une décapotable et en chantonnant « Let the Sunshine in » de la pièce Hair, même si parfois le cheveu se fait un brin rare...

De telle sorte que l'industrie automobile nous offre plusieurs cabriolets au Québec. Vous avez vraiment l'embaras du choix et la première question à vous poser est : une décapotable à deux ou quatre places ?

Je ne sais pas pour vous mais une balade en convertible avec une tribu n'est peut-être pas le trip du siècle, à moins d'avoir 20 ans et les banquettes débordantes de jeunes gens qui n'entendent qu'à rigoler. Sinon, si vous devez absolument transporter plusieurs personnes, vous avez davantage besoin d'une fourgonnette que d'une décapotable.



Ce qui nous entraîne allégrement vers le cabriolet biplace, sportivement appelé roadster en chinois. On en croise plusieurs sur nos routes, dans des circonstances souvent similaires : monsieur conduit, madame suit. Le fait-elle vraiment de bon gré ? Disons qu'il flotte dans l'air un parfum d'accommodement raisonnable. Ne dit-on pas qui prend macho prend cabrio ? Chose certaine, lui porte casquette et elle s'est aussi attifée de manière à ne pas être trop décoiffée, le plus gros drame de la décapotable aux yeux des dames.

Mais un principe émerge : on achète un roadster lorsqu'on se décide enfin à penser à soi. Hé oui, parvenu à un certain âge, un inoffensif égoïsme est toléré. À l'orée de la retraite, par exemple, surtout quand ledit cabrio peut agir comme un élixir de jeunesse.

Parmi les machines que le docteur prescrit pour retrouver le sourire, il y a la Mercedes-Benz SLK300.

Les effets bénéfiques commencent avec son look, plus viril depuis la refonte de l'auto en 2012. Cette question de l'allure s'avère un facteur généralement important quand on faiblit pour une bagnole mais décisif dans le cas d'un cabrio car, côté praticabilité, c'est moins convaincant.





Cela dit, la SLK étonne avec un coffre à bagages de 335 litres, meilleur que celui de la BMW Z4 (310). Bien sûr, ce volume chute (à 225L) quand le toit en aluminium se rétracte dans son nid. Un pavillon, en passant, doté d'un panneau en verre, de sorte que même les randonnées avec le toit en place sont lumineuses.

Comptez sur des cuisses souples et fortes pour s'installer dans les baquets et encore plus pour s'en extirper. On s'exerce littéralement à bondir hors de l'habitacle pour bien se prouver qu'on a encore l'âge de fanfaronner.

Dans un stationnement, choisissez de préférence un coin dégagé car les longues portières ont tendance à menacer les autres trop proches, ce qui pourrait s'avérer coûteux par journée de vents forts, je parle par expérience.

L'habitacle est en réalité un cockpit qui se referme sur vous comme un cellophane. Sensation qui ne déplaît pas car on parle ici d'un intérieur à la fois techno, riche et sportif. Ceux et celles qui sont familiers avec l'environnement Mercedes-Benz se sentiront en pays connu. Les interrupteurs alignés de manière géométrique, les rondes buses d'aération, le bel écran d'affichage qui trône au sommet de la console centrale, les accents de métal poli et le cuir concourent à vous offrir un décor où il fait bon se détendre.

Les deux énormes cadrans, qui se profilent derrière le volant multi fonctions à trois branches (argentées aussi), présentent des chiffres aussi gros que les premières lettres de notre test de la vue chez l'optométriste. Impossible, par contre, de faire croire au policier qu'on n'avait aucune idée de la vitesse à laquelle on roulait...

Les deux baquets sont sculptés de renflements proéminents mais suffisamment élargis pour accommoder une bonne variété de corpulences. L'option AirScarf, qui en-



voie une chape d'air chaud sur notre nuque quand on roule topless l'automne, s'avère l'invention du siècle. Les coudes reposent confortablement, l'un sur la portière, l'autre sur le couvercle de l'espace de rangement central. Derrière nous, deux arceaux de sécurité veillent, au cas où.

La SLK à motricité arrière vient en trois saveurs. La 300 de notre essai étrennait le nouveau 4-cylindres 2,0L turbo-compressé de 241 chevaux, soit 40 de mieux que le 1,8L

de l'ancienne SLK250. On a associé ce pimpant engin à une boîte automatique à 9 rapports, laquelle a définitivement mise à la retraite la transmission manuelle.

La SLK350 préfère un V6 3,5L de 302 CV, alors que la Mercedes-AMG SLK55 continue d'impressionner avec son V8 5,5L de 415 CV. Ces deux modèles s'en tiennent à une transmission à 7 vitesses.

Si on souhaite seulement profiter des paysages sans se

POUR RÊVER ET S'INFORMER

B. Charette // É. LeFrançois // P. Michaud // A. Joubert

**« TOUT EST LÀ-DEDANS!
BIEN FAIT. BIEN EXPLIQUÉ. »**
BENOÎT DUTRIZAC, 98.5 FM

Offert en librairie ou sur
editionslapresse.ca
Aussi en format numérique



presser, la 300 s'exécute suavement. En prime, vous pourrez maintenir la consommation autour de 8 litres au 100 km si votre mode de conduite affiche une lettre E bien en évidence sur le tableau de bord, confirmant ainsi votre pilotage économe, sans oublier le moteur qui se tait à chaque immobilisation pour sauver ici et là d'autres gouttes de carburant.

Pour fouetter notre adrénaline, on utilisera les palettes montées derrière le volant. Le 0-100 km/h en moins de six secondes s'avère très honorable.

Mais la SLK300 reste bourgeoise. Elle n'a pas la nervosité d'une Mazda MX-5. Comme une Z4, elle favorise les croisières. Pour rehausser le tempo, il faut jeter son dévolu sur la 350 ou, mieux, la 55 qui déménage comme si elle avait le diable à ses trousses.

Sinon, les éléments suspenseurs passent leur temps à absorber les irrégularités du chemin pour nous dorloter.

La prochaine génération de SLK sera rebaptisée SLC. Elle se pointera sur nos rives pour l'année-modèle 2017. D'ici là, il devrait donc y avoir des possibilités d'intéressantes transactions quand les marchands chercheront à se départir de leur SLK.

À qui la chance ?

Raymond Chrétien, associé et conseiller stratégique de Fasken Martineau, nouvel émissaire du gouvernement du Québec

Fasken Martineau, cabinet d'avocats chef de file à l'échelle internationale en droit des affaires et en litige, est fier d'annoncer la nomination de monsieur Raymond Chrétien, ancien ambassadeur du Canada aux États-Unis d'Amérique, à titre d'émissaire du gouvernement du Québec dans les négociations avec les gouvernements canadien et américain sur les questions de dédouanement et prédédouanement à la gare Centrale de Montréal ainsi qu'à l'Aéroport international Jean-Lesage de Québec.

Cette nomination survient quelques mois après la signature d'un accord de pré-contrôle entre les autorités canadiennes et américaines. Cette entente, en préparation depuis quelques années, devrait permettre éventuellement aux agents frontaliers de désengorger les douanes et de sauver beaucoup de temps aux passagers à la gare Centrale de Montréal et à l'Aéroport international Jean-Lesage de Québec.

Monsieur Chrétien sera assisté dans ses fonctions par un émissaire adjoint, Me Daniel Picotte, associé en droit des affaires au bureau de Montréal de Fasken Martineau. La pratique de Me Picotte porte, depuis plus de trente ans, sur le secteur industriel, l'infrastructure, les partenariats public-privé, les fusions et acquisitions, les réorganisations, la gouvernance d'entreprise et les financements et ce, tant au Canada qu'à l'étranger.

Gérard Coulombe nommé au conseil d'administration du Fonds de solidarité FTQ



Me Gérard Coulombe, c.r., Ad. E., associé en droit des affaires chez Lavery, a été nommé membre indépendant du conseil d'administration du Fonds de solidarité FTQ lors de l'assemblée générale annuelle qui s'est tenue le 26 septembre dernier.

Me Coulombe exerce une pratique générale dans le domaine du droit des affaires et du droit commercial avec une concentration particulière dans les dossiers impliquant des institutions financières et des sociétés d'État ainsi que la formation de conglomerats financiers et industriels.

Me Frédéric Pérodeau désigné président de l'ACCJE



Frédéric Pérodeau, de Montréal, a été nommé président de l'Association canadienne des conseillers et conseillères juridiques d'entreprises (ACCJE) de l'Association du Barreau canadien pour l'exercice 2015-2016, un poste qu'il assumera à partir du 16 août 2015, lors du départ de Heather Innes.

M. Pérodeau est actuellement le directeur principal des enquêtes à l'Autorité des marchés financiers (AMF), l'organisme mandaté par le gouvernement du Québec pour encadrer les marchés financiers québécois et prêter assistance aux consommateurs de produits et services financiers. Il dirige une équipe de 85 personnes et assure la supervision de cinq équipes d'enquête et de trois unités spécialisées de soutien aux enquêtes, dont l'objectif est de détecter tout manquement à la loi et de mener des enquêtes sur les violations commises.

Frédéric Pérodeau prend les rênes de l'ACCJE alors que les juristes d'entreprise doivent prendre de plus en plus de décisions importantes au sein de leur organisation. « Il est maintenant impératif d'acquérir de nouvelles compétences dans un éventail de domaines : finances, comptabilité, exploitation, risques, etc. », affirme-t-il. « Il vous faut une vision holistique de votre organisation et de votre secteur. Vos connaissances ne peuvent plus se limiter à la chose juridique. »

Conférencier et auteur de nombreuses publications juridiques, M. Pérodeau s'intéresse à l'évolution de la pro-

fession de juriste d'entreprise et du rôle que doit jouer l'ACCJE pour stimuler son développement. « Je considère l'ACCJE comme une ressource essentielle pour les juristes d'entreprise d'aujourd'hui. La gamme d'outils et de services qu'offre l'Association est inestimable pour tout membre qui cherche à faire avancer sa carrière et à devenir un chef de file au sein de son organisation et de sa collectivité. »

M. Pérodeau accorde énormément d'importance aux valeurs d'inclusion et de cohésion dans la communauté des juristes d'entreprise. « L'ACCJE comprend les besoins des juristes d'entreprise œuvrant dans tous les types d'organisation : entreprises commerciales, organismes à but non lucratif, sociétés d'État, gouvernements ou organismes de réglementation », précise-t-il. « Indépendamment de l'organisation pour laquelle nous travaillons, notre objectif demeure le même. Nous prodiguons des conseils de nature juridique et commerciale tout en protégeant la réputation de notre organisation. »

Bénévole actif de l'ACCJE, M. Pérodeau a occupé le poste de vice-président du Comité exécutif national de l'ACCJE et celui de président de la section du Québec de l'ACCJE. Il effectue aussi du travail bénévole au sein du programme de mentorat de l'ACCJE.

M. Pérodeau a été admis au Barreau du Québec en 1998 et a fait son baccalauréat en droit à l'Université de Montréal. Il a récemment participé au programme de leadership en entreprise pour les juristes d'entreprises de l'ACCJE et de l'école de gestion Rotman, et a obtenu le titre de Juriste d'entreprise agréé - Canada (JEA.C).

L'ACCJE, un groupe faisant partie intégrante des 36 000 membres de l'ABC, se voue à l'avancement des intérêts des conseillers et conseillères juridiques des entreprises canadiennes. Elle offre des points de vue, des ressources, des outils, des programmes de formation continue, des conférences et des occasions de réseautage avec les pairs sans égal au Canada. Elle compte environ 4 500 membres.

La Faculté de droit de l'Université de Montréal s'engage pour une deuxième année dans un programme de formation de juges chinois

La Faculté de droit de l'Université de Montréal accueillera du 12 au 31 octobre 2015 dix-huit juges chinois afin de les initier aux principes du droit canadien ainsi qu'à leur application par les tribunaux. La venue à Montréal de ces juges fait suite à une entente de coopération signée en mai 2014 entre la Faculté de droit et le Collège national des juges de la Cour suprême de Chine lors d'une mission du doyen de l'époque, le professeur Guy Lefebvre.

D'une durée de trois ans, cette entente vise la formation de trois cohortes d'une vingtaine de juges chinois qui séjourneront à Montréal pour une formation dispensée par des professeurs de la Faculté de droit et des membres de la magistrature québécoise et canadienne. Cette année marque la deuxième édition du programme qui aura pour thème « Justice indépendante et transparente : aspects théoriques et pratiques ». Elle mettra l'accent sur la co-existence au Canada du droit civil et de la common law et abordera diverses questions relevant du droit civil, du droit constitutionnel, du droit administratif ainsi que du droit pénal. L'administration de la justice fera aussi l'objet de discussions, qui seront complétées par des visites auprès de divers tribunaux civils et administratifs ainsi que par des rencontres avec d'éminents membres de la magistrature canadienne. Cette formation permettra aux juges chinois de comparer leur système avec celui du Canada, de manière à éventuellement favoriser des réformes.



La délégation de juges venus de Chine en 2014 pour suivre la formation offerte par la Faculté de droit.

La Faculté de droit est fière de collaborer avec l'Institut canadien de l'administration de la justice (ICAJ) à la tenue de cette deuxième activité découlant de l'entente de coopération avec le Collège national des juges de la Cour suprême de Chine. Cette entente prévoit en outre que des juges canadiens et des professeurs de la Faculté de droit se rendront en Chine afin d'offrir divers séminaires aux juges chinois. Elle s'inscrit dans la foulée des efforts importants déployés depuis plus d'une quinzaine d'années par la Faculté de droit, l'Université de Montréal et la magistrature canadienne afin de favoriser les échanges universitaires et judiciaires avec la Chine.

Partenariat Trans-Pacifique :

Un débat à suivre

Le 5 octobre 2015, le Canada et 11 autres pays ont annoncé la conclusion du Partenariat Trans-Pacifique (« PTP ») dont les termes n'ont pas encore été finalisés, ni rendus publics. A ce nouvel accord de libre-échange s'ajouterait une quinzaine d'accords parallèles sur différentes problématiques destinées à clarifier certaines situations entre deux États spécifiques qui ne concernent pas les autres partenaires. Ces textes devraient être prêts dans les prochaines semaines selon les négociateurs pour ensuite être traduits dans les différentes langues officielles des pays participants avant d'être soumis à leur ratification; processus qui est prévu prendre environ 2 ans.

Un accord de libre-échange

Selon les informations disponibles, le PTP contient les caractéristiques d'un accord de libre-échange classique :

1. élimination à terme des droits de douane pour les produits visés par les règles d'origine du PTP et allègement du fardeau administratif des procédures douanières et liées à la mise en œuvre des règles d'origine;
2. libéralisation du commerce de tous les services à l'exception de ceux indiqués dans la liste « négative » de chaque pays et engagement à ne jamais adopter de mesures plus restrictives au commerce que celles adoptées par chaque pays;
3. accès aux marchés publics de tous les pays,



Me Bernard Colas

4. assujettissement des investissements à des règles notamment relatives à l'expropriation et aux mesures discriminatoires, et à une procédure arbitrale entre investisseurs et États hôte;
5. admission temporaire des gens d'affaires,
6. respect de la propriété intellectuelle comprenant des durées prolongées de protection et engagement de chaque pays de prévoir des re-

cours civils et criminels et des mesures aux frontières pour lutter contre la contrefaçon;

7. mise en place d'un mécanisme de règlement des différends entre États, inspirés de celui de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

A ces dispositions s'ajoutent des mesures destinées à réglementer les sociétés d'État, à faciliter le commerce électronique comme l'engagement à ne pas appliquer de droits de douane aux produits livrés électroniquement, à aider les PME à bénéficier des avantages et occasions d'affaires du PTP, à assurer la transparence et la coopération réglementaire, à lutter contre la corruption, à respecter les normes internationales en matière de travail et à ne pas obtenir un avantage indu en affaiblissant ses normes environnementales.

Perspectives

A ce jour, il est difficile d'apprécier avec précision les avantages et inconvénients du PTP tant que leurs textes n'auront pas été rendus publics.

Il est possible d'avancer que, pour le Canada, le PTP aura le principal avantage de créer de nouveaux liens commerciaux avec l'Australie, Brunéi, le Japon avec lequel il négociait un accord de libre-échange, la Malaisie, la Nouvelle-Zélande, Singapour et le Vietnam. Les entreprises canadiennes pourront notamment profiter de la réduction des droits de douane élevés sur certains produits particulièrement en Malaisie et au Vietnam et concurrencer à armes égales les entreprises des autres pays du PTP sur ces marchés. Certaines entreprises canadiennes pourront en outre choisir de s'approvisionner du Vietnam où le salaire mensuel moyen s'élève à 117\$ américains plutôt que de la Chine qui est la grande exclue du PTP.

Par ailleurs, le PTP semble ajouter très peu aux accords de libre-échange que le Canada a déjà conclus avec les États-Unis, le Mexique, le Chili et le Pérou outre un meilleur accès aux marchés publics du Chili et du Pérou et des règles d'origine plus souples. Les entreprises canadiennes bénéficient déjà d'un accès privilégié à ces importants marchés.

Les prochains mois donneront lieu à de multiples

débats ici et chez nos partenaires qui permettront de mieux apprécier les retombées potentielles du PTP. Suite à l'annonce de sa conclusion, des craintes ont été exprimées au Canada par certains comme les producteurs de lait et autres produits sous gestion de l'offre et l'industrie automobile à qui des montants importants ont été promis. La circulation des données personnelles et l'arbitrage en matière d'investissements font également l'objet de critiques. D'autres ont exprimé leur appui comme les éleveurs de porc, de bœuf et de grains et autres entreprises qui visent ces marchés d'exportation. Même si les élus américains semblent divisés, il serait surprenant qu'ils refusent de ratifier le PTP qui a été négocié à l'initiative des États-Unis notamment pour créer un contre-poids à la Chine (Containment).

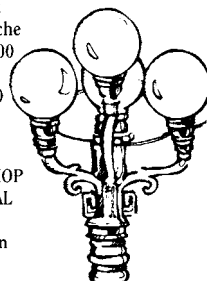
Le PTP revêt des enjeux importants qui ne sont pas strictement économiques. Il sera important de suivre cette question et d'apprécier l'impact du PTP après que les pays participants auront rendu public les détails de leur accord et lever le secret qui a entouré leurs négociations des dernières années.

Le Mas des OLIVIERS

Ouvert
le dimanche
de 18 h 00
à
22 h 30

1216 BISHOP
MONTREAL

Réservation
861-6733



Owning your .com address isn't enough

-- buy the other URLs, possibly including that new .law extension

We recommend your law firm buy most of the more commonly used domain extensions of its name -- what are called uniform resources locators, or URLs -- the unique address for a file that is accessible on the Internet.

There is no question you should do this if your firm uses a single name as its URL. For example, as the venerable Skadden, Arps, Slate, Meagher & Flom does, www.skadden.com. Now that .law extensions are becoming generally available it is even more important you do this if you are in a situation like Skadden's.

Yes, you will read that this is unnecessary to buy a .law extension or switch to one purely for search marketing purposes, and we agree with everyone making that point. However, there is another reason to make the purchase(s), below is perspective and an explanation.

Ultimately, .com is still the strongest domain extension. Your firm's name is a critical element of its "branding", as well. So protect your firm from marketplace confusion and buy the .net, .info, .biz and .org extensions of it. This is true even though .org extensions really are intended for non-profits and trade groups and .info is for resource-heavy sites. You never know, you may have a non-profit or training strategy in your future. And, as to simple confusion, do you even recall what .com represents? It stands for the word "commercial", or otherwise a business.

We're talking less than \$20 annually to do this for each of the more common extensions. That's inexpensive brand protection insurance. GoDaddy and Network Solutions are easy places to buy these common domains. This will prevent anyone or group with the same name as that of your firm (lawyer or not) from getting these addresses and possibly creating some market confusion. (Jackson.com is a financial services company, but jackson.org is a hospital.

At least they aren't in the same town as two law firms with the first name O'Neil are in Milwaukee.)

Buying .attorney or .lawyer will be several times more expensive than the most common URLs listed above. You may be required to prove you are a practicing attorney/firm, but if you have strong firm name recognition in your area and use your name as your URL you might as well buy them, too. You will pay even more for the new .law extension, about \$210 annually at this point, we're told. You will have to buy the .law extension from a list of providers less well-known than GoDaddy.

Don't forget to have all of these URLs set to redirect visitors to your .com site. Your webmaster or IT person can do this. Absent a redirect, if accidentally used, a searcher will go to a largely blank screen with an error message on their phone, tablet or computer screen.

Recently, The Cyber Advocate discussed marketing confusion and the practice of "cybersquatting".

The Cyber Advocate said: "Cybersquatting occurs when someone adopts your domain name, but with a different extension, like someone using www.thecyberadvocate.net instead of www.thecyberadvocate.com. The cybersquatter's purpose is usually to free-ride off of your marketing efforts, getting visitors who intended to go to your website.

"However, they can also be used for more malicious purposes, such as to affiliate your law firm with false, lewd or defamatory content. They can be dangerous," The Cyber Advocate said, adding that "Not only do you risk a potential PR nightmare, but there could potentially be ethical implications, even though you don't have ownership of the other site (do you actually trust the state ethics board to understand the difference prior to a hearing?)."



Je suis
Marie-Josée Aubé,

propriétaire associée de Des Laurentides Lincoln à Saint-Jérôme depuis 18 ans. Grande passionnée de la marque Lincoln, l'une des premières marques de véhicules de luxe depuis 1917, c'est avec un immense plaisir que je vous propose de vivre une expérience automobile et gastronomique de luxe au volant d'un véhicule Lincoln de votre choix afin de découvrir une marque et un produit exceptionnels. Pour de plus amples renseignements ou pour réserver votre expérience de rêve, je vous invite à communiquer avec moi au **514 332-2264.**

Au plaisir !

LE TOUT PREMIER 2015 MKC, UN PETIT VUM

LOUEZ POUR
SEULEMENT

À

399\$

0,50%

TAUX
ANNUEL

PAR MOIS
POUR UN TERME DE

36 MOIS

moyennant un acompte de 3 899 \$. Frais de transport et taxe sur le climatiseur inclus.
Taxe en sus. Aucun dépôt de garantie. Ensemble 100A.



LA PROMESSE

Lincoln

- Entretien gratuit
- Service de valet
- Véhicules de prêt Lincoln
- Lavage gratuit du véhicule
- Assistance routière 24 heures
- Centre de relations avec la clientèle Lincoln (CRC) exclusif
- Garanties complètes des véhicules neufs et des pièces de rechange

DES LAURENTIDES



ST-JÉRÔME

155, BOUL. LACHAPPELLE, SAINT-JÉRÔME, QUÉBEC 450 436-2264 DESLAURENTIDESLINCOLN.COM

**RABAIS ADMISSIBLE SUR PRÉSENTATION DE CETTE REVUE.

PRIX EXCLUSIF AUX MEMBRES DU BARREAU.

RÉGIME D'ASSURANCE AUTO ET HABITATION EXCLUSIF AUX JURISTES

EXCELLENTS TARIFS ! JUGEZ-EN PAR VOUS-MÊME



**JOIGNEZ-VOUS AUX MILLIERS DE JURISTES CANADIENS QUI DÉPENSENT
MOINS POUR LEURS ASSURANCES AUTO ET HABITATION !**

TÉLÉPHONEZ OU CLIQUEZ POUR
OBTENIR UNE SOUMISSION

1 877 314-6274

www.assurancebarreau.com



Certaines conditions s'appliquent. Le régime d'assurance auto et habitation parrainé par l'AABC est émis par La Personnelle, assurances générales inc. au Québec et par La Personnelle, compagnie d'assurances dans les autres provinces et territoires. Il se peut que certains produits et services ne soient pas offerts dans toutes les provinces et tous les territoires. AABC Services d'assurances est une division de 3303128 Canada Inc., courtier d'assurances certifié. L'assurance auto n'est pas offerte au Manitoba, en Saskatchewan ni en Colombie-Britannique, où il existe des régimes d'assurance gouvernementaux. Les clauses et modalités relatives aux protections décrites sont précisées au contrat d'assurance. Certaines conditions et exclusions s'y trouvent.